



**UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS
INDIRECTS**

FORCE OUVRIÈRE

Compte-rendu de l'audio-conférence situation sanitaire du 26/03/21

L'audio-conférence est présidée par M. Martinez, directeur interrégional.

1. Etat de Situation sanitaire sur le Grand Est (données de la Préfecture) :

La situation au plan général est assez préoccupante. Depuis la dernière réunion audioconférence, il y a 15 jours, on constate une augmentation des perturbations et modifications par la circulation des variants, avec à nouveau, tendance à la hausse des taux d'incidence. La circulation de nouveaux variants a changé la situation, qui redevient très préoccupante. Un certain nombre de départements (Île-de-France, etc.) a instauré des mesures plus restrictives, notamment en matière de déplacements.

Depuis ce 25 mars, 3 autres départements se sont rajoutés aux 16 premiers départements confinés 7j/7, dont l'Aube. Le taux d'incidence est en effet très important dans (470).

La situation s'aggrave et la vigilance doit être renforcée dans 4 départements du Grand-Est : Moselle (291) Meurthe et Moselle (297) , Meuse (298), et les Ardennes (290). A ce stade, si l'évolution croissante continuait, ces départements pourraient à leur tour être confinés comme les 19 autres. Dans les autres départements, les taux d'incidence sont les suivants:

- Vosges, 195,
- Haut-Rhin, 157,
- Bas-Rhin 249.

Dans les grands hôpitaux du Grand-Est, 88% des lits de réanimation sont occupés par des patients atteints du covid 19. On craint une nouvelle saturation.

La situation s'est aussi fortement dégradée chez nos voisins. Il y a un nouveau variant en Belgique, appelé B1-214 (représentant presque de 4% des infections, autant que les variants brésilien et sud-africain). Elle a renoncé à toutes les mesures d'assouplissement qu'elle avait prévu. Au Luxembourg, on note une hausse des hospitalisations. En Allemagne, tous les magasins seront fermés et les célébrations annulées durant le week-end Pascal. Enfin, le conseil fédéral a repoussé en Suisse la réouverture des théâtres et des restaurants.

Au 24 mars, dans le Grand-Est, 225 000 personnes ont reçu deux injections du vaccin, soit 4 % de la population (contre 11 % une seule dose).

Il faut donc rester extrêmement vigilant, car la courbe s'infléchit à la hausse.

2. Situation au sein de la DIGE :

On ne recense qu'un seul nouveau cas Covid au 25/03. Nous avons aussi 5 cas contact à l'heure actuelle.

La DI va adapter des formations, prévues, à en distanciel, pour ceux qui le souhaiteront, afin d'éviter les mouvements à l'intérieur de la région Grand-Est. Ces formations en distanciel seront envisagées en fonction des équipements adaptés disponibles auprès de chaque agent devant suivre la formation (donc depuis le poste de travail), ou selon que les agents souhaitent suivre ces formations dans les salles équipées Cisco de chacune des DR. Le DI ne veut pas faire courir de risques aux agents et adapter la formation en fonction des réponses.

3. L'impact des dernières mesures gouvernementales sur l'organisation de travail :

Pas de passage en PCA prévu pour l'instant pour les 16 départements et les 3 en restriction. Le télétravail reste la règle. Sur les postes où cela est encore possible, et si les agents sont d'accord, le télétravail doit être favorisé encore plus activement, afin d'absorber le bond épidémique actuel.

La jauge en présentiel est de 6 personnes maximum, avec une jauge minimum de 4m² par personne. Le DI a demandé, pour les services ouverts au public, la possibilité d'organiser la venue des usagers sur les lieux avec système de rendez-vous.

En restauration collective, un nouveau protocole va être rédigé, à savoir 8m² par agent, pas en face à face, avec une place vide en face pour chacun, la table étant limitée à 4 personnes, sous réserve de 4m² par personne. Il faut remettre son masque dès la fin de restauration.

Trajets des personnels : dans l'Aube, la commission d'emploi suffira pour justifier du trajet professionnel. Par précaution, il est recommandé d'avoir sur soi un document qui précise son lieu de travail (attestation justifiant du lieu de travail, bureau ou brigade.). Les directeurs sont chargés de relayer ce message et de les faire rédiger pour les agents qui le souhaitent.

4. Point sur la vaccination :

Confirmation d'un partenariat avec la MFP services pour mettre en place un protocole de vaccination pour tous les agents des MEFR, avec l'appui des médecins de prévention. Cela sera fonction des doses disponibles. L'offre sera faite en fonction de l'approvisionnement national en vaccins. En toute confidentialité, et au choix des agents volontaires. Elle inclura un entretien préalable obligatoire.

Elle suivra la stratégie vaccinale mise en place par le gouvernement, c'est-à-dire que les agents seront appelés en fonction des priorités nationales vaccinales (par exemple, que les premiers à être appelés seront tous les agents entre 50 et 64 ans et qui ont des comorbidités).

Questions diverses :

- Les repas :

Il est précisé, par rapport à ce qui a été dit plus haut, qu'il faut redoubler de vigilance lors des repas des agents. Pour les CO et les AG, le local social ne permet pas forcément 8m² par agent. Dans ce cas, il a été décidé que le repas peut être pris à son bureau. Un roulement doit aussi être envisagé pour accéder au micro-ondes, et autres installations du local social. Pour la Surveillance, lors des LD avec des plateaux repas, c'est système similaire qu'il faut rechercher : trouver une organisation par rotation, avec les plateaux repas, entre le local social et tous les espaces vacants laissés dans l'unité, en privilégiant une seule personne par bureau.

L'USD-FO rappelle qu'en surveillance notamment, les tactiques d'organisation quant aux repas sont déjà au maximum de ce qu'on peut faire pour que les agents ne se croisent pas, ne serait-ce qu'entre les services. Faire plus obligerait à créer des horaires de vacation qui auraient un impact certain sur la vie de famille... Certaines unités sont tenues par la taille des locaux, par le nombre des agents affectés dans les services, et la garantie de zéro malades ne peut être donnée. Le DI mesure les efforts de tous pour réussir à respecter les consignes sanitaires et les missions. Il précise que la vie humaine et la santé de chacun sont prioritaires pour lui, et que même s'il est très hautement attaché aux missions douanières, rien ne peut remplacer la santé de tous. Il sait nos contraintes et espère que la stratégie vaccinale nous permettra de passer un cap difficile. Un collègue est déjà décédé de cette maladie dans le Grand-Est et il ne veut plus revivre cela. Il préfère prendre toutes les précautions pour ne pas reconnaître d'autres pertes. Il reconnaît le fait que nous sommes tous dans une situation passive devant cette pandémie.

- Bilan quant aux matériels de protection, gants, masques, gels:

Dans le Grand Est, le stock actuel devrait nous permettre de tenir sans problème jusqu'à la fin du 1er semestre (nous disposons d'environ 400 000 masques). Une nouvelle commande sera alors faite. Pour les masques FFP2, la DG étudie la probabilité. A cette minute, la stratégie des masques FFP2 est limitée à des cas précis et une commande nationale d'environ 114000 masques a été prévue en ce sens (comme par exemple pour la retenue douanière, la palpation, les visites à corps, toutes les actions où l'agent est à moins d'un mètre de la personne). La DI suit ce dossier.

Monsieur Martinez remercie l'ensemble des participants et les informe d'une prochaine audio-conférence le vendredi 15 avril prochain à 14h00.